



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 mars 2005

Subvention à l'Office de Tourisme de Niort

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 mars 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005

DELIBERATION D20050148

Madame Jeanine BIMES, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La convention entre l'Office de Tourisme de Niort et la Ville de Niort est arrivée à échéance le 31 décembre 2004. Dans ce contexte, afin de permettre à l'association de fonctionner et de remplir l'ensemble de ses missions, il convient de renouveler la convention d'objectifs conclue entre la Ville de Niort et l'Office de Tourisme de Niort.

La nouvelle convention, établie pour trois ans, renouvelle les missions de l'Office de Tourisme dans les domaines suivants : accueil, information et promotion touristique, élaboration d'une politique touristique et conception et développement de services touristiques.

En outre, la Ville de Niort renforce le rôle de l'Office dans sa mission de conception et de mise en œuvre d'animations, de fêtes et de manifestations culturelles. Aussi, la Ville confie à l'Office de Tourisme l'organisation des Jeudis de Niort, du 14 juillet ainsi que du marché de Noël.

Pour assurer l'ensemble de ces missions, une aide financière de **472 400 €** est attribuée à l'Office de Tourisme de Niort dont un acompte de 194 250 € qui a déjà été versé à l'issue du Conseil Municipal du 21 janvier 2005.

Imputation 65.951.6574 # 04368

Par ailleurs, depuis 1998, la Ville de Niort confie à l'Office de Tourisme de Niort la réalisation de prestations liées à la gestion des activités relatives aux jumelages. Cette mission fait l'objet d'une convention spécifique.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'Office de Tourisme la subvention afférente, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	10
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Jeanine BIMES

[Ordre du jour](#)